

Collectif ATSEMS titulaires et contractuelles
Ville de Valence

M. le Maire
Place de l'hôtel de ville
26000 Valence

ATSEMS remplaçantes sur la sellette PETITION ET PREAVIS DE GREVE ILLIMITEE

Les ATSEMS remplaçantes non titulaires ont été convoquées par la DEJ le jeudi 13 février à 17h pour les informer de leur avenir au sein du service. Il leur a été annoncé que les conditions dans lesquelles elles ont été embauchées ne répondaient pas au cadre légal, qui est de ne plus leur renouveler de contrat au-delà de 6 années de CDD.

Par conséquent, les 10 postes vacants seront ouverts à l'ensemble du réseau national aux titulaires du concours. Il restera désormais à la Ville de Valence, 8 postes ouverts pour le pôle remplaçant (4 poste à 1487h et 4 mi-temps).

Ce qui fait donc 8 postes pour une vingtaine d'ATSEMS remplaçantes ...

Il leur a été annoncé les conditions suivantes pour accéder à ces postes :

- En mai un recrutement sera effectué sur entretien où le critère de l'ancienneté ne serait pas retenu,
- Seule la motivation sera prise en compte,
- Les agents retenus seront informés en juin.

Il leur a été signifié « Votre service pour la ville s'arrête là ». Que va devenir la douzaine d'ATSEMS dont le contrat ne sera pas renouvelé ? Quel message envoie la Ville à des agents qui l'ont servie avec professionnalisme, compétences et connaissances de leur métier, parfois depuis plus de 10 ans ?

Nous dénonçons aujourd'hui :

- la précarité dans laquelle elles ont été maintenues par la Ville de Valence, l'absence d'information sur leur position statutaire, l'absence d'accompagnement de la collectivité dans leur déprécarisation (préparation aux concours...),
- l'absence de prise en compte de l'ancienneté dans les critères de sélection,
- l'absence d'accompagnement et de prospective dans la recherche d'un nouveau poste au sein de la Ville ou de l'agglomération,
- la dégradation prévisible des conditions de travail pour l'ensemble des ATSEMS suite à la réduction du nombre de remplaçantes.

Les ATSEMS titulaires apportent leur entier soutien à leurs collègues contractuelles.

C'est pourquoi, par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, notre syndicat vous notifie d'un préavis de grève pour l'ensemble des ATSEMS de la Ville de Valence.

Le mouvement de protestation débutera le lundi 9 mars à 00h pour une durée illimitée.

A ce titre, nous demandons l'ouverture immédiate de négociations et revendiquons les éléments ci-dessous :

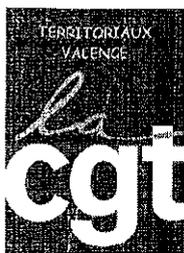
- l'augmentation du contingent de postes de remplaçantes,
- la prise en compte de l'ancienneté et de la situation sociale des agents,
- la mise en place d'un réel accompagnement au concours d'ATSEM pour les agents contractuels (préparation...),
- un accompagnement global des agents concernés et une solution durable pour chacune (déprécarisation, mobilité au sein de la Ville ou de l'agglomération...)

Nous demandons à ce que vous receviez une délégation composée d'ATSEMS titulaires et contractuelles et de représentants du personnel issus de notre syndicat dans les plus brefs délais.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de nos très cordiales salutations.

Le secrétariat général collégial, la Commission exécutive et le collectif ATSEMS de Valence

Nom, Prénom	Grade, Statut	Service	Ecole	Signature
DERAS Brigitte	ATSEM Tit	DES	Brossollette	
FADEL Dounia	ATSEM Non Tit	DES	Freinet	
COGNE Isabelle	ATSEM Tit	DET	Seignobos	



Collectif ATSEMS titulaires et contractuelles
Ville de Valence

M. le Maire
Place de l'hôtel de ville
26000 Valence

ATSEMS remplaçantes sur la sellette PETITION ET PREAVIS DE GREVE ILLIMITEE

Les ATSEMS remplaçantes non titulaires ont été convoquées par la DEJ le jeudi 13 février à 17h pour les informer de leur avenir au sein du service. Il leur a été annoncé que les conditions dans lesquelles elles ont été embauchées ne répondaient pas au cadre légal, qui est de ne plus leur renouveler de contrat au-delà de 6 années de CDD.

Par conséquent, les 10 postes vacants seront ouverts à l'ensemble du réseau national aux titulaires du concours. Il restera désormais à la Ville de Valence, 8 postes ouverts pour le pôle remplaçant (4 poste à 1487h et 4 mi-temps).

Ce qui fait donc 8 postes pour une vingtaine d'ATSEMS remplaçantes ...

Il leur a été annoncé les conditions suivantes pour accéder à ces postes :

- En mai un recrutement sera effectué sur entretien où le critère de l'ancienneté ne serait pas retenu,
- Seule la motivation sera prise en compte,
- Les agents retenus seront informés en juin.

Il leur a été signifié « Votre service pour la ville s'arrête là ». Que va devenir la douzaine d'ATSEMS dont le contrat ne sera pas renouvelé ? Quel message envoie la Ville à des agents qui l'ont servie avec professionnalisme, compétences et connaissances de leur métier, parfois depuis plus de 10 ans ?

Nous dénonçons aujourd'hui :

- la précarité dans laquelle elles ont été maintenues par la Ville de Valence, l'absence d'information sur leur position statutaire, l'absence d'accompagnement de la collectivité dans leur déprécarisation (préparation aux concours...),
- l'absence de prise en compte de l'ancienneté dans les critères de sélection,
- l'absence d'accompagnement et de prospective dans la recherche d'un nouveau poste au sein de la Ville ou de l'agglomération,
- la dégradation prévisible des conditions de travail pour l'ensemble des ATSEMS suite à la réduction du nombre de remplaçantes.

Les ATSEMS titulaires apportent leur entier soutien à leurs collègues contractuelles.

C'est pourquoi, par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, notre syndicat vous notifie d'un préavis de grève pour l'ensemble des ATSEMS de la Ville de Valence.

Le mouvement de protestation débutera le lundi 9 mars à 00h pour une durée illimitée.

A ce titre, nous demandons l'ouverture immédiate de négociations et revendiquons les éléments ci-dessous :

- l'augmentation du contingent de postes de remplaçantes,
- la prise en compte de l'ancienneté et de la situation sociale des agents,
- la mise en place d'un réel accompagnement au concours d'ATSEM pour les agents contractuels (préparation...),
- un accompagnement global des agents concernés et une solution durable pour chacune (déprécarisation, mobilité au sein de la Ville ou de l'agglomération...)

Nous demandons à ce que vous receviez une délégation composée d'ATSEMS titulaires et contractuelles et de représentants du personnel issus de notre syndicat dans les plus brefs délais.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de nos très cordiales salutations.

Le secrétariat général collégial, la Commission exécutive et le collectif ATSEMS de Valence

Nom, Prénom	Grade, Statut	Service	Ecole	Signature
Jodar Nathalie	Titulaire	DES	N. Vallin	
ELOUARGHI KARINA	Titulaire	DES	CHUGGLOCH	
CARNEIRO M. Zuleide	Titulaire	DES	N. Vallin	

Nom, Prénom	Grade, Statut	Service	Ecole	Signature
VILAO MATARDO Alex	Titulaire	DES	Bayet	
SBAL Rachida	TITULAIRE	DES	Kergonard	
TOLA Sylvie	remplacante	DES	Kergonard	
ALLOUÏE NATATE	Titulaire	DES	Richalet	
LOPEZ Cindy	remplacante	DES	Buisson	
Bernabeu Zaida	remplacante	DES	Buisson	
BARD Marilyn	remplacante	DES	Kergonard	
GUERBAS SILVIA	Remplacante	DES	Michalet	
Gony Thelma	Remplacante	DES	Rigaud	
Degard Virginie	Titulaire	DES	Sabryer	
Batrice FEROUSIER	Titulaire	DES	Freinet	
BRIZOT Nelsie	Remplacante	DES	Freinet	
BOYER Sylvie	Titulaire	DES	Buisson	
ARNAND	Remplacante	DES	Valls	
FORGARLET Isabella	Titulaire	DES	Seignobos	
FERRI Nathalie	Titulaire	DES	Michalet	
NETIFIO Agnes	Titulaire	DES	Richalet	
ABOUDRAR Fatima	titulaire	DES	La Bruyère	
FAURE Nikelle	Titulaire	DES	Le Michel	
NEDROST Zahra	Titulaire	DES	Louise Richet	
SIXON Laurien	Titulaire	DES	ARCHITIZADON	
Caesin Marie F	titulaire	DES	Kangwen	
Djefallia Nanon	Remplacante	DES	Rigaud	
LETANG Alice	Titulaire	DES	Montaigne	
Samica Bourziane	Titulaire	DES	Montaigne	